

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2013

TRANSITION VERS UN SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE SOBRE - (N° 579)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT**N ° 101**

présenté par

M. Chassaigne, M. Asensi, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Candelier, M. Carvalho, M. Charroux,
M. Dolez, Mme Fraysse et M. Sansu

ARTICLE 6

Compléter l'alinéa 8 par la phrase suivante :

« Ce rapport fait notamment état des moyens spécifiques affectés par l'État par rapport aux besoins identifiés. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser le contenu du rapport remis au Parlement, pour identifier précisément les moyens dévolus au service public de la performance énergétique de l'habitat, au regard des besoins identifiés pour assurer une véritable mise en œuvre sur le territoire national.